

20 SEP. 2016

**SYNDICAT MIXTE POUR
LE SCoT COLMAR-RHIN-VOSGES**

Séance du Bureau Syndical du
13 septembre 2016 – 14h00
Membres en exercice : 16

Membres présents : Yves HEMEDINGER, Président ; Pierre DISCHINGER, 1^{er} Vice-Président ; Christian KLINGER, 2^{ème} Vice-Président ; André BEYER, 3^{ème} Vice-Président ; Patricia MIGLIACCIO, Secrétaire ; Bernard FLORENCE, Assesseur ; Claude GEBHARD représentant Gérard HUG, Assesseur ; Jacques MULLER, Assesseur ; Christian REBERT, Assesseur.

Membres excusés : Serge NICOLE, Assesseur ; Bernard ZINGLÉ, Assesseur.

Membres absents : Philippe MAS, 4^{ème} Vice-Président ; Paul BASS, Assesseur ; François HEYMANN, Assesseur ; Gilbert MEYER, Assesseur ; Christian ZIMMERMANN, Assesseur.

La majorité des membres élus par le comité syndical assistant à la séance, le bureau syndical peut valablement délibérer.

Délibération n° 2016-05 Avis relatif au projet de PLU de la commune de Luttenbach

Rapporteur : Monsieur le Président

Par délibération n°6-2014 en date du 21 mai 2014, le comité syndical a donné délégation aux membres du bureau syndical « *lui permettant d'exprimer tout avis réglementairement exigé de la part du Syndicat Mixte pour le SCoT Colmar-Rhin-Vosges, en particulier dans le cadre de l'élaboration, de la révision ou de la modification de documents d'urbanisme locaux, mais également dans le cadre de l'élaboration, la révision ou la modification des SCoT sur les territoires voisins* ».

La commune de Luttenbach a arrêté son projet de PLU le 1er juillet 2016.

Sur proposition de Monsieur le Président et après s'être vu présenter le projet de PLU de commune de Luttenbach,

Le bureau syndical

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L132-11, L153-33, L153-11 et suivants, et R153-4,

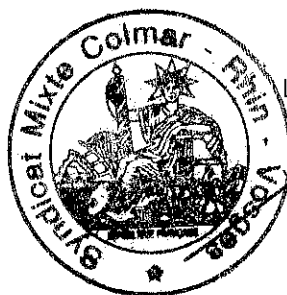
Vu le projet de PLU de commune de Luttenbach,

Après en avoir délibéré

A l'unanimité des membres présents

Donne un avis favorable au projet de PLU de la commune de Luttenbach ;

Charge Monsieur le Président des formalités correspondantes à la présente délibération.



Le Président

Yves HEMEDINGER